

CONTEXTE :

Le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon est un établissement public de coopération intercommunale qui regroupe 73 communes, 3 départements et la Région PACA. Son équipe est constituée d'environ 42 personnes et ses locaux administratifs sont situés sur le domaine de Valx à Moustiers-Sainte-Marie.

Le syndicat comporte 3 objets/compétences :

1. La mise en œuvre de la Charte du Parc pour les 46 communes labellisées Parc naturel régional du Verdon
2. La mise en œuvre de la politique de gestion globale de l'eau à l'échelle du bassin versant du Verdon (69 communes) : portage du SAGE et du contrat rivière, gestion quantitative, préservation de la qualité des eaux
3. **La mise en œuvre de la compétence GEMAPI pour le compte des intercommunalités, depuis le 1er janvier 2020, à l'échelle du bassin versant**

Le syndicat a été labellisé EPAGE (établissement public d'aménagement et de gestion des eaux) du bassin versant du Verdon en avril 2021 au titre des objets 2 et 3. Il met en œuvre, par transfert des intercommunalités, la compétence GEMA qui comprend notamment « la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines » missions qui étaient déjà assurées par le syndicat avant la réforme de la politique de l'eau et l'arrivée de la compétence.

MISSIONS :

Placé.e sous l'autorité de la responsable du pôle eau et milieux aquatiques, la.le technicien.ne rivière bas Verdon Artuby Jabron a pour missions, en binôme avec le technicien rivière haut et moyen Verdon :

- le pilotage du programme pluriannuel de restauration et d'entretien des ripisylves et des travaux de gestion de la végétation sur les digues classées
- la mise en œuvre des plans de gestion sédimentaires
- le pilotage de la stratégie de gestion des espèces exotiques envahissantes en milieux aquatiques
- les avis, conseils et appui technique aux collectivités de son secteur géographique d'intervention pour tout ce qui concerne la gestion et l'aménagement des cours d'eau
- l'appui aux projets portés ou accompagnés par le pôle eau et milieux aquatiques, dans son domaine de compétences et son secteur d'intervention (restauration hydromorphologique, continuités écologiques...)

ACTIVITES :

- 1) **Pilotage du programme pluriannuel de restauration et d'entretien (PPRE) des ripisylves sur son secteur d'intervention,**
 - Elaboration du programme annuel de travaux,
 - Elaboration des demandes de financement,
 - Préparation des interventions : enquêtes foncières, démarches administratives nécessaires aux travaux (DT, DICT..), information des élus et propriétaires riverains, réunions avec les services de l'Etat, marquages ...,
 - Rédaction des CCTP des marchés publics, pilotage des marchés, bilans annuels,
 - Rédaction d'articles et communiqués de presse.
 - Pilotage des études d'élaboration des programmations pluriannuelles et des démarches de renouvellement des autorisations administratives / DIG

Dans le cadre de la compétence PI déléguée à l'EPAGE par les intercommunalités, la.le technicien.ne rivière est chargé.e des travaux de gestion de la végétation sur les digues classées. La gestion des digues est pilotée par la chargée de projet risque inondations. La.le technicien.ne rivière est chargé.e, sous son pilotage, de mettre en œuvre les travaux (participation à la définition du programme annuel, préparation des interventions, rédaction des CCTP, pilotage des marchés)

- 2) **Mise en œuvre des plans de gestion sédimentaires (PGS) sur son secteur d'intervention**

Les plans de gestion sédimentaires sont pilotés par la chargée de projet restauration hydromorphologique. La/le technicien :

- Propose le programme pluriannuel de travaux,
- Elabore les demandes de financement,
- Prépare les interventions : enquêtes foncières, démarches administratives nécessaires aux travaux (DT, DICT..), information des élus et propriétaires riverains, réunions avec les services de l'Etat, marquages ...,
- Rédige les CCTP des marchés publics, pilote les marchés et les travaux, rédige les bilans annuels, rédige des articles et communiqués de presse.

3) Pilotage de la mise en œuvre de la stratégie de gestion des espèces exotiques envahissantes en milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant

Une stratégie de gestion des espèces exotiques envahissantes des milieux aquatiques a été définie à l'échelle du bassin versant du Verdon. La.le technicien rivière est chargé.e de piloter sa mise en œuvre (mêmes tâches que pour le PPRE et les PGS)

4) Avis, conseils et appui technique aux collectivités de son secteur géographique d'intervention pour tout ce qui concerne la gestion et l'aménagement des cours d'eau ; appui aux projets portés ou accompagnés par le pôle eau et milieux aquatiques, dans son domaine de compétences et son secteur d'intervention

La.le technicien.ne apporte son expertise technique et sa connaissance du territoire. Cela peut concerner des demandes d'expertise de la part des communes, ou des études et travaux portés par le syndicat mixte (hydromorphologie, continuités, zones humides, prévention des inondations...). Il.elle assure une veille sur son territoire et apporte ses connaissances et son expertise à l'animatrice du SAGE pour la rédaction des avis au titre du SAGE Verdon.

CADRE D'EMPLOI DE RATTACHEMENT :

Filière technique, cadre d'emploi technicien territorial
FILIERE METIER – Environnement

COMPETENCES, CONNAISSANCES REQUISES ET APTITUDES :

* Savoirs :

- Formation supérieure (bac+2 ou équivalence) dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques,
- Connaissance et maîtrise des marchés publics, et notamment ceux relatifs à la mise en œuvre de travaux,
- Connaissance du fonctionnement des collectivités locales, des parcs naturels régionaux
- Connaissance des réglementations, dispositifs et acteurs du domaine de l'eau, et de l'environnement

* Savoir-faire :

- aptitude à intégrer les enjeux d'un territoire et le jeu complexe des acteurs ;
- rédiger un cahier des charges ;
- encadrer un chantier et piloter les entreprises ;
- vulgariser et adapter son discours en fonction du public ;
- être capable d'apporter des connaissances, des exemples, des analyses pour l'aide à la décision ;
- maîtrise des outils informatiques : traitement de texte, tableur, outils de présentation, logiciel de cartographie (Qgis) ;
- **permis B obligatoire** ;
- connaissance des gestes de premier secours

* Savoir-être :

- aptitude à travailler en équipe ;
- autonomie et implication ;
- capacité de prise d'initiative ;
- écoute, dialogue ;
- sens de l'organisation ;
- autonomie ; prise d'initiative ;
- ouverture aux approches complexes : travailler à la coopération aussi bien en interne qu'en externe, pour favoriser les approches territoriale et transversale

Expérience demandée de 5 ans minimum sur une mission comparable.

Une bonne connaissance du bassin versant du Verdon sera un plus apprécié.

Véhicule personnel indispensable dans ce territoire très rural

CONDITIONS D'EXERCICE :

Type de contrat : poste permanent destiné à un titulaire de la fonction publique territoriale. A défaut, ouvert aux contractuels (possibilité de CDD de trois ans renouvelable). Prise de poste idéalement **à partir du 28 août 2023**.

Localisation : Poste basé à Moustiers Sainte-Marie (04), avec déplacements fréquents sur le territoire sur l'ensemble du territoire du bassin versant et ponctuels sur le territoire régional et national.

Conditions spécifiques :

Possibilité de télétravail (entre 1 à 2 jours par semaine).

Conduite de véhicule : permis B nécessaire pour la conduite des véhicules de service

Efforts physiques : activité nécessitant une présence régulière sur le terrain, des déplacements et interventions sur site,

Travail sur écran : utilisation quotidienne de l'outil informatique

Contraintes horaires : activité normalement exercée en journée mais parfois en soirée ou week-end (réunions, représentation du syndicat lors de manifestations...)

Rémunération : selon grille indiciaire de la Fonction Publique Territoriale des techniciens (Catégorie B), régime indemnitaire de la collectivité et selon expérience

Candidature : Dépôt des candidatures jusqu'au 15 juillet inclus,

Lettre de candidature et CV à adresser par courrier ou par mail à info@parcduverdon.fr

et à l'attention de :

« M. le Président du Parc naturel régional du Verdon, Domaine de Valx,
04360 Moustiers Sainte-Marie »

Renseignements auprès de la responsable du pôle eau Corinne GUIN, par mail cguin@parcduverdon.fr
